

CONTOURNEMENT. Un grand débat public en 2024

L'association Blain vivre annonce un débat public en 2024 à propos du contournement et cherche de nouveaux adhérents.

L'association Blain vivre, issue de la fusion en 2021 entre Blain contournement (créé en 1999) et un collectif de citoyens, se bat pour un contournement. Au cours de l'année, Blain vivre s'est fait entendre sur le sujet à travers quatre manifestations dans différents lieux de la ville.

Une étude en cours ?

Aujourd'hui, l'association fait un point sur l'étude en cours menée conjointement par la mairie et le département.

« Cette étude permettra de connaître l'origine et la destination des camions en transit dans Blain, précise Lucie Poirier, la présidente de l'association. Cette étude devait commencer à la mi-septembre. Quand nous avons rencontré le Département, on nous avait expliqué que des enquêteurs arrêteraient des camions pour le questionner sur leur trajet, afin de mettre en place un itinéraire bis autour de Blain. »

Mais selon la présidente, aucun enquêteur n'a été aperçu depuis la mi-septembre. « Le premier adjoint Philippe Caillon m'a confirmé que l'enquête avait débuté. » Ce



Lucie Poirier, présidente de Blain vivre, quitte la présidence.

dernier confirme en effet que l'enquête a été réalisée. « Le comptage a été fait avec des techniciens et également avec un appareil automatique sur différents accès et sorties de la ville. L'entreprise doit nous donner les résultats avant la fin de l'année. »

Une étude attendue

La présidente précise que « des préconisations d'aménagements devraient être soumises pour éviter que les camions en provenance de Redon ne passent devant les

établissements scolaires privés ».

Une solution pour dévier les camions qui, indique la présidente, « ne verra aucun aménagement proposé avant 2025. Il faut que ça soit d'abord budgété. »

Autre point abordé par la présidente, le comité de pilotage. « Le vice-président en charge des transports au Département, Freddy Hervochon, a proposé à l'association Blain vivre de faire partie du comité de pilotage de cette étude. Le maire, Jean-Michel Buf, a refusé. »

Un refus expliqué

« L'association n'étant pas financeur de l'étude, elle ne peut donc faire partie du comité de pilotage selon le maire », indique Lucie Poirier.

Blain vivre ne fera pas d'autres manifestations en 2023. « Après les quatre manifestations, l'association va organiser un grand débat public. Préfet, Région, Département, la ville et les habitants seront conviés à ce débat que nous proposerons début 2024. »

Lucie Poirier invite les habitants à signer la pétition lancée par Blain vivre. « À ce jour, les pétitions lancées pour réclamer un contournement ont recueilli plus de 2 100 signatures. »

Blain vivre, qui compte 83 adhérents, va renouveler son bureau lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 24 novembre à 19 h 3, salle Henry-Dunant. « Je quitte la présidence et une grande partie du conseil d'administration va être également renouvelée », annonce Lucie Poirier.

■ Contact : 06 08 13 22 28
; blainvivre@gmail.com ;
blainvivre.fr ; facebook.com/
blainvivre